



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Privatisations

Question au Gouvernement n° 1910

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Michel Fromet.

M. Michel Fromet. Monsieur le Premier ministre, les Français n'acceptent pas la privatisation de Thomson pour le franc symbolique (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République), ...

M. le président. Un peu de calme, s'il vous plaît !

M. Michel Fromet. ... et ils s'interrogent, comme nous, sur le secret qui entoure cette privatisation.

Hier, vous nous promettiez un débat à l'Assemblée nationale, mais après que les décisions auront été prises.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Scandaleux !

M. Michel Fromet. Serions-nous devenus une simple chambre d'enregistrement ?

Sur la privatisation du CIC, on peut également craindre le pire. Ne dit-on pas que le rachat par une grande banque nationale serait d'un montant inférieur de 30 % aux estimations des experts ? Comment ferez-vous pour éviter que, une fois de plus, le patrimoine national soit bradé ? (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. Un peu de calme !

M. Michel Fromet. Que répondrez-vous au personnel, qui craint que ce rachat ne soit synonyme de restructuration et de suppressions d'emplois ?

Monsieur le Premier ministre, sur Thomson comme sur le CIC, nous demandons qu'ait lieu à l'Assemblée nationale un débat d'urgence, et non pas après que les décisions auront été prises. Accepterez-vous de débattre maintenant ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, je voudrais m'efforcer de dissiper un malentendu. (Rires sur les bancs du groupe socialiste.)

C'est, naturellement, une grande satisfaction...

M. Jean-Yves Le Deaut. Ça commence bien !

M. le ministre de l'économie et des finances. ... de pouvoir considérer que toute entreprise a une valeur intrinsèque. Mais, quelle est sa valeur marchande ? Quelle est aujourd'hui la valeur du Crédit lyonnais ?

Pouvez-vous me le dire ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française, du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Yves Le Deaut. Quelle est la valeur de Juppe ? Rien !

M. le président. Un peu de calme !

M. le ministre de l'économie et des finances. Dans le cas qui nous préoccupe, vous instruisez le procès des nationalisations opérées en 1982. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Julien Dray. La nationalisation de Renault, c'était en 1945 !

M. le ministre de l'économie et des finances. Faut-il vous rappeler que le groupe Thomson a perdu 17 milliards entre 1982 et 1995 ?

M. Jean-Yves Le Deaut. Et Juppe, 40 % !

M. le ministre de l'économie et des finances. Faut-il vous rappeler cette aventure de la banque - industrie

Thomson-CSF Finance, devenue Altus Finance («Eh oui ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République) élément de la galaxie Crédit Lyonnais, version socialiste ? (Rires et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.) Pertes pour le groupe Thomson: 8,2 milliards.

Mme Martine David. Et la cote de Juppe, c'est quoi ?

M. le ministre de l'économie et des finances. Le Premier ministre vous a dit pour quel motif le Gouvernement avait fait le choix préférentiel du groupe Lagardère: parce que c'est l'intérêt de la France, parce que c'est l'intérêt de notre industrie, parce que c'est l'intérêt de notre défense et parce que c'est la meilleure façon de préserver et de créer de l'emploi. Derrière cette privatisation, il y a un projet, une dynamique et donc une perspective de réussite.

M. Jean-Yves Le Deaut. Bouffon !

M. le ministre de l'économie et des finances. La procédure en cours est un gage de respect de la légalité. La commission de la privatisation est saisie. La Commission de Bruxelles est saisie. Lorsque la commission de la privatisation aura exprimé un avis conforme,...

M. Jean-Claude Lefort. Pourquoi «conforme» ?

M. le ministre de l'économie et des finances. ... un avis conforme ou un avis,...

M. Jean-Claude Lefort. Pourquoi «conforme» ?

M. le ministre de l'économie et des finances. ... un débat aura lieu, M. le Premier ministre vous l'a dit hier, et la privatisation pourra enfin s'opérer.

Monsieur le député, vous auriez intérêt à instruire objectivement le procès des nationalisations de 1982: l'État n'a pas été en mesure de remplir ses obligations et de sauver l'emploi ! (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Michel Fromet.

M. Michel Fromet. Monsieur le Premier ministre, les Français n'acceptent pas la privatisation de Thomson pour le franc symbolique (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République), ...

M. le président. Un peu de calme, s'il vous plaît !

M. Michel Fromet. ... et ils s'interrogent, comme nous, sur le secret qui entoure cette privatisation.

Hier, vous nous promettiez un débat à l'Assemblée nationale, mais après que les décisions auront été prises.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Scandaleux !

M. Michel Fromet. Serions-nous devenus une simple chambre d'enregistrement ?

Sur la privatisation du CIC, on peut également craindre le pire. Ne dit-on pas que le rachat par une grande banque nationale serait d'un montant inférieur de 30 % aux estimations des experts ? Comment ferez-vous pour éviter que, une fois de plus, le patrimoine national soit bradé ? (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. Un peu de calme !

M. Michel Fromet. Que répondrez-vous au personnel, qui craint que ce rachat ne soit synonyme de restructuration et de suppressions d'emplois ?

Monsieur le Premier ministre, sur Thomson comme sur le CIC, nous demandons qu'ait lieu à l'Assemblée nationale un débat d'urgence, et non pas après que les décisions auront été prises. Accepterez-vous de débattre maintenant ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, je voudrais m'efforcer de dissiper un malentendu. (Rires sur les bancs du groupe socialiste.)

C'est, naturellement, une grande satisfaction...

M. Jean-Yves Le Deaut. Ça commence bien !

M. le ministre de l'économie et des finances. ... de pouvoir considérer que toute entreprise a une valeur intrinsèque. Mais, quelle est sa valeur marchande ? Quelle est aujourd'hui la valeur du Crédit Lyonnais ?

Pouvez-vous me le dire ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française,

du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Yves Le Deaut. Quelle est la valeur de Juppe ? Rien !

M. le président. Un peu de calme !

M. le ministre de l'économie et des finances. Dans le cas qui nous préoccupe, vous instruisez le procès des nationalisations opérées en 1982. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Julien Dray. La nationalisation de Renault, c'était en 1945 !

M. le ministre de l'économie et des finances. Faut-il vous rappeler que le groupe Thomson a perdu 17 milliards entre 1982 et 1995 ?

M. Jean-Yves Le Deaut. Et Juppe, 40 % !

M. le ministre de l'économie et des finances. Faut-il vous rappeler cette aventure de la banque - industrie Thomson-CSF Finance, devenue Altus Finance («Eh oui ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République) élément de la galaxie Crédit lyonnais, version socialiste ? (Rires et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.) Pertes pour le groupe Thomson: 8,2 milliards.

Mme Martine David. Et la cote de Juppe, c'est quoi ?

M. le ministre de l'économie et des finances. Le Premier ministre vous a dit pour quel motif le Gouvernement avait fait le choix préférentiel du groupe Lagardère: parce que c'est l'intérêt de la France, parce que c'est l'intérêt de notre industrie, parce que c'est l'intérêt de notre défense et parce que c'est la meilleure façon de préserver et de créer de l'emploi. Derrière cette privatisation, il y a un projet, une dynamique et donc une perspective de réussite.

M. Jean-Yves Le Deaut. Bouffon !

M. le ministre de l'économie et des finances. La procédure en cours est un gage de respect de la légalité. La commission de la privatisation est saisie. La Commission de Bruxelles est saisie. Lorsque la commission de la privatisation aura exprimé un avis conforme,...

M. Jean-Claude Lefort. Pourquoi «conforme» ?

M. le ministre de l'économie et des finances. ... un avis conforme ou un avis,...

M. Jean-Claude Lefort. Pourquoi «conforme» ?

M. le ministre de l'économie et des finances. ... un débat aura lieu, M. le Premier ministre vous l'a dit hier, et la privatisation pourra enfin s'opérer.

Monsieur le député, vous auriez intérêt à instruire objectivement le procès des nationalisations de 1982: l'Etat n'a pas été en mesure de remplir ses obligations et de sauver l'emploi ! (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Fromet Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1910

Rubrique : Secteur public

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 1996, page 6248

Réponse publiée le : 31 octobre 1996, page 6248

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 31 octobre 1996